

Bilan rentrée 2020

Le ministère vient de présenter les premiers éléments du bilan de la rentrée 2020 : <https://intra.snuipp.fr/spip.php?article7482>

1. Données générales

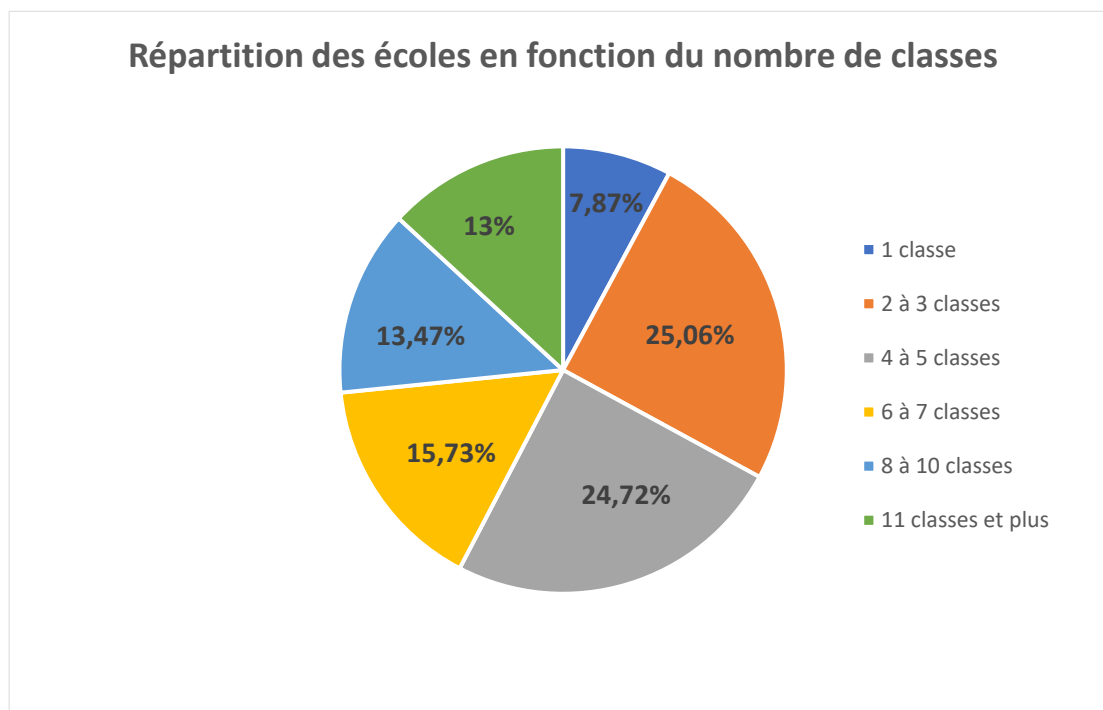
L'évolution des structures

La concentration du réseau d'écoles se poursuit et le nombre d'écoles baisse avec 183 écoles maternelles et 10 écoles élémentaires/primaires en moins, soit une baisse de 0,4% par rapport à 2019.

Il y a **44 262 écoles** au total (13 399 écoles maternelles et 30 863 écoles élémentaires + spécialisées).

Il y a **4 788 RPI** (3 024 RPI dispersés, 1 764 RPI concentrés), soit une hausse de 0,1% par rapport à 2019 (3 RPI supplémentaires). Ce sont les RPI concentrés qui se développent (+18) au détriment des RPI dispersés (-15).

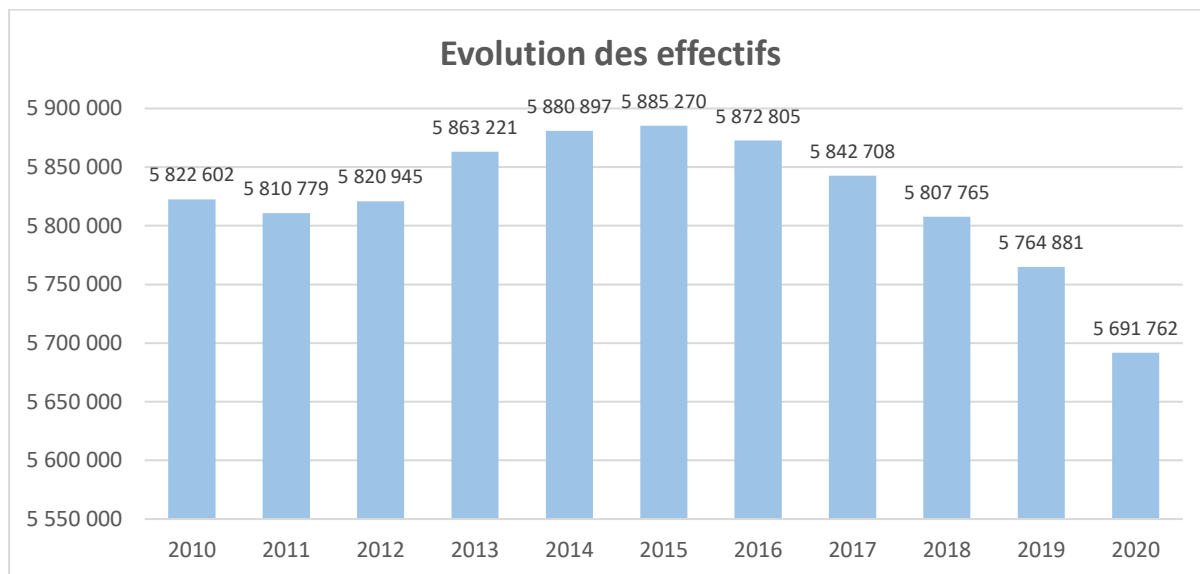
Il y a **260 853 classes**, soit 2 242 classes supplémentaires par rapport à 2019 (maternelle : +687 classes, primaire-élémentaire : +1 553 classes, ULIS : +2 classes).



Les élèves

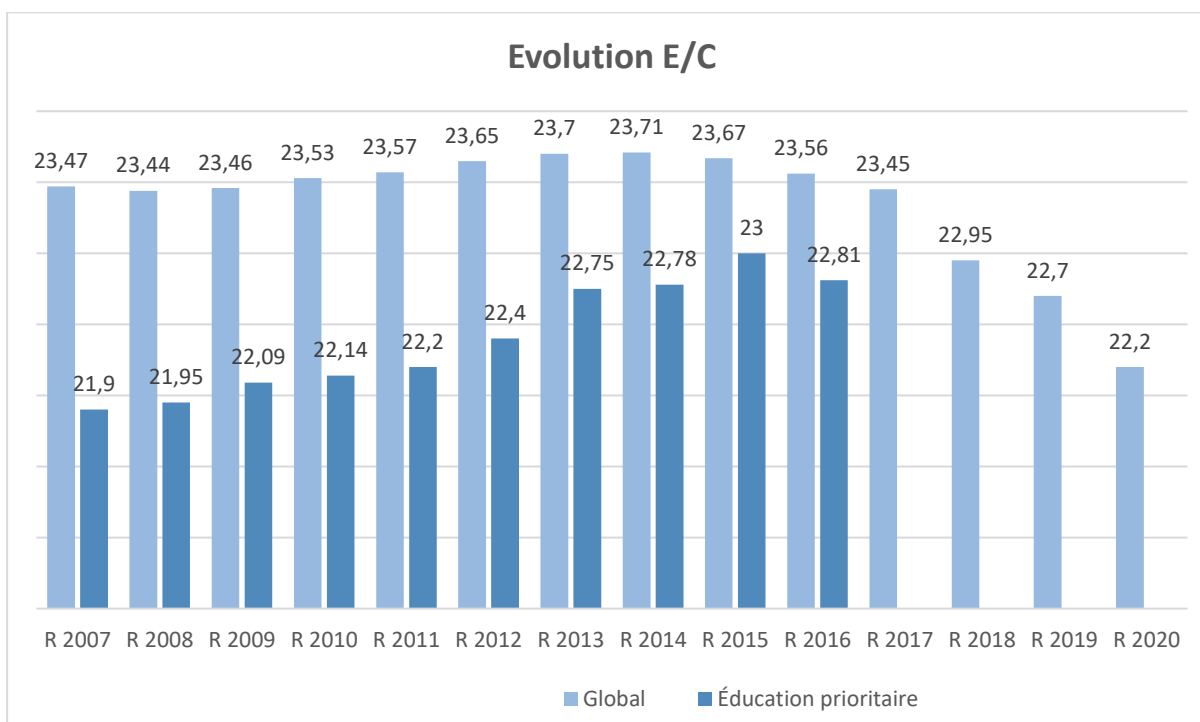
Le constat 2020 s'établit à 5 691 762 élèves, soit **73 119 élèves en moins** (-1,3%). La prévision portait sur une baisse des effectifs de 42 133 élèves, soit un écart de moins 30 986 élèves. La baisse est plus prononcée en maternelle (-58 180 élèves) qu'en élémentaire (-16 906 élèves).

Seules 2 académies connaissent une hausse des effectifs (Guyane et Mayotte).



Le nombre d'élèves par classe (E/C)

Le E/C baisse et passe de 22,7 en 2019 à **22,2** en 2020.



Les indicateurs social et territorial utilisés pour la répartition des moyens

La répartition des moyens d'enseignement entre les académies est régulée en fonction des variations démographiques et de la situation relative des académies.

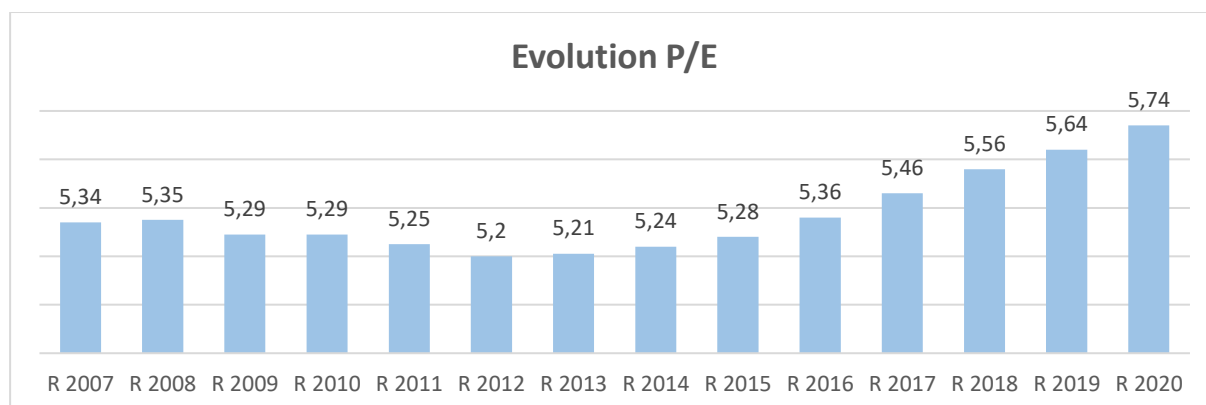
Ces indicateurs académiques sont consultables dans le bilan de rentrée : part d'élèves dans une commune « rurale », part d'élèves dans une commune du premier quintile de revenus fiscaux par unité de consommation, situation relative des académies en

moyens d'enseignement.

Le nombre de postes pour 100 élèves (P/E)

Le P/E augmente de 0,1 et passe de 5,64 en 2019 à **5,74** en 2020.

L'écart entre les académies de métropole et les académies d'outre-mer est important (5,31 pour l'académie de Nice / 8,36 pour l'académie de Martinique). A noter que cette année aucune donnée n'est communiquée sur le P/E estimé par département.



2. Les emplois

Les emplois en responsabilité de classe

Les emplois d'enseignant-es affecté-es en classe s'élèvent à 277 710, contre 273 408 en 2019. La part du potentiel enseignant en responsabilité d'une classe s'élève à 84,1% (82,24% en 2019).

La répartition des 1 379,50 moyens d'enseignement

- ✓ Maternelle : 979 (-16 en 2019)
- ✓ Élémentaire : 603 (2 231 en 2019)
- ✓ ASH : 136 (268 en 2019)
- ✓ Formation : -35 (53 en 2019)
- ✓ Remplacement : -422 (-452 en 2019)
- ✓ Pilotage et encadrement divers : 187 (231 en 2019)
- ✓ Postes divers : -68 (-28 en 2019)

3. Les effectifs en GS, CP et CE1

Le dédoublement des CP et CE1 en REP-REP+

- CP et CE1 en REP

Le nombre d'élèves par classe (E/C) est de 12,9 (Limoges 11,78 ; Clermont 13,87).

- CP et CE1 en REP+

Le nombre d'élèves par classe (E/C) est de 12,77 (Rennes 11,18 ; Strasbourg 14,1).

Le dédoublement des GS en REP-REP+

La part des élèves de GS scolarisés en classes dédoublées s'élève à 14,7%, contre 3,9% en 2019. L'écart entre les académies est important (Mayotte 0,2 ; Besançon 73,4).

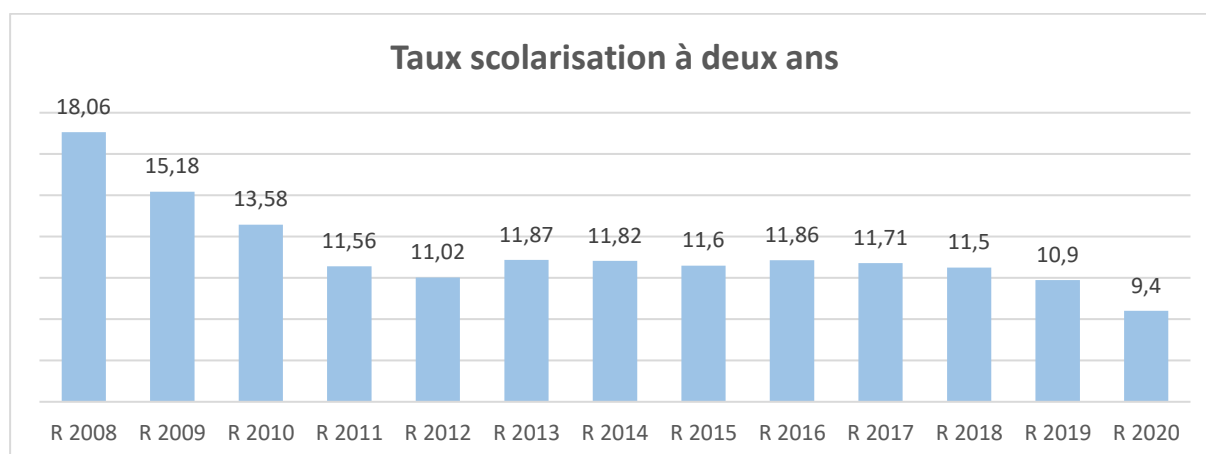
Le plafonnement des effectifs à 24 en GS, CP et CE1

La part des classes de GS, CP et CE1 de 24 élèves ou moins s'élève à 74%, contre 69,1% en 2019. L'écart entre les académies est important (Nice 60,5 ; Martinique 95,7).

4. Les dispositifs spécifiques

La scolarisation à 2 ans

Le taux de scolarisation à 2 ans (public + privé) est en baisse à **9,4%**, contre 10,9 % en 2019.



Les éléments de bilan précisent les taux de scolarisation hors EP (7,7%, contre 7,9% en 2019), en EP (16,6%, contre 19,2% en 2019), en REP (15,5%, contre 18,2% en 2019) et en REP+ (18,3%, contre 20,6% en 2019).

Le taux de scolarisation à 2 ans varie d'une académie à une autre (Mayotte 0,1% ; Rennes 40,9%).

La ruralité

50 départements sont couverts par une convention ruralité, comme en 2019.

Le nombre d'élèves par classe (E/C) en zones rurales est de 20,3 (Lozère 13,3 ; Doubs 23,1)

L'inclusion scolaire

51 emplois de professeurs « ressources » TSA ont été créés ; 50 unités d'enseignement autisme (UEA) ont été ouvertes.

Il y a 49 528 élèves scolarisés dans 4 716 ULIS, soit une hausse de 1 967 élèves par rapport à 2019. Les écarts entre académies sont importants (Guyane 114 élèves ; Lille 3 844 élèves).